13.09.2003 – 06:00 Uhr

Embargo 0600: CRS - Harmonisation de l'enseignement des premiers secours

Berne (ots) -

Embargo 13 septembre 2003, 06h00

L'enseignement des premiers secours aux profanes est désormais harmonisé en Suisse. Toutes les organisations importantes dispensant des cours ont adopté la règle des feux et le schéma ABC. Beaucoup de personnes ne connaissant pas ces principes, le Groupement sauvetage de la Croix-Rouge lance une campagne d'information à l'occasion de la Journée européenne des premiers secours, le 13 septembre.

Pas moins de 1,2 million accidents se produisent chaque année en Suisse, soit 2,2 par minute. Ce chiffre démontre l'importance de maîtriser les gestes qui sauvent. Pourtant, une grande partie de la population n'est malheureusement pas en mesure de réagir correctement en cas d'urgence. Elle a peut-être appris les gestes de premiers secours, mais les a oubliés.

Le Groupement sauvetage de la Croix-Rouge et ses organisations apparentées (Alliance suisse des samaritains, Société suisse de sauvetage, Société suisse des troupes sanitaires, Rega) ont donc décidé de rappeler comment prodiguer les premiers secours. Ils entendent distribuer à un large public une feuille en format de carte de crédit où sont imprimés la règle des feux et le schéma ABC.

La règle des feux rappelle que dans toute situation d'urgence il faut:
- observer
- réfléchir
- agir, notamment alerter les secours

Le schéma ABC introduit les mesures immédiates de sauvetage:
- Airways : dégager les voies respiratoires
- Breathing : pratiquer la respiration artificielle
- Circulation : assurer la circulation sanguine grâce au massage cardiaque

Le Groupement sauvetage compte sur le soutien des autres organisations actives dans la prévention des accidents et le sauvetage pour propager l'information.

Les deux règles sont désormais enseignées par toutes les grandes organisations proposant des cours aux profanes. C'est à l'initiative du Groupement sauvetage de la Croix-Rouge que cette harmonisation a pu se faire, au terme d'une longue procédure. Les règles de premiers secours sont fixées par la Commission suisse de médecine d'urgence et de sauvetage (SMEDREC). Le schéma ABC et la règle des feux sont disponibles sur le site Internet de l'Alliance suisse des samaritains à la rubrique "Premiers secours" (www.samaritains.ch).

Contact:

Prof. Dr. Martin von Planta
(questions médicales)
Mobile: +41/79/659'19'09

Kurt Sutter
Secrétaire central de l'Alliance suisse des samaritains
(questions générales)
Mobile: +41/79/286'85'58

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100466807 abgerufen werden.